

## CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 29 Juin 2020**

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le vingt-neuf juin deux mille vingt, vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur PUJOS Henri, Maire.

PRESENTS : PUJOS Henri – MARTIN Bernard – FAYET Noël – CHERVIN Nicole – FONTAINE Joël – QUIRIJNS Floor – GUILLON Frédéric – GUILLON Fabien - HERAULT Isabelle lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : JALLET Jean-Philippe – LOUSTALNIAU Jordan

Secrétaire de séance : MARTIN Bernard

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal accepte de traiter une question urgente non inscrite à l'ordre du jour.

#### **LOGEMENT COMMUNAL – IMPAYES DE LOYERS**

Le Conseil Municipal, considérant les impayés de loyers d'un locataire, décide d'avoir recours à la SELARL CHENIVESSE GOUYARD CHALLAL, huissiers de justice à LAPALISSE, pour recouvrer la dette et à défaut engager la procédure d'expulsion.

#### **VOTE DES TAXES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide de ne pas majorer le taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2020, lesquels sont votés comme suit :

- taxe foncier bâti : 11.06 %
- taxe foncier non bâti : 33.01 %.

#### **TRAVAUX DE SECURITE – RD 464**

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge des fournitures utilisées pour la réalisation des travaux de sécurité (suppression des obstacles dangereux et pose de têtes de sécurité à chaque extrémité des accès ou ouvrages) sur la RD 464 par le Département de l'Allier et sollicite la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

#### **BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2020 qui s'élève en recettes et en dépenses à :

I. <u>Assainissement</u>	
Section d'exploitation	21 447 €
Section d'investissement	32 195 €
II. <u>Principal</u>	
Section de fonctionnement	251 924 €
Section d'investissement	103 420 €.

#### **DELEGUES CCID**

Le Conseil Municipal dresse la liste des personnes proposées pour la constitution de la commission communale des impôts directs.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal :

- autorise la signature de la motion sur la fermeture et le transfert de la base de Dragon 63 pendant la période estivale et
- prend note de la venue de la BourbonNet à SORBIER le jeudi 17 septembre de 09 H 30 à 15 H 30 ;

Fait à SORBIER, le 30 Juin 2020

Le Maire,  
PUJOS Henri

